

Undervelier

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Eclogae Geologicae Helvetiae**

Band (Jahr): **3 (1892-1893)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

relier ce dépôt à celui des Brenets qui contient l'*Ostrea callifera*¹, mais n'ayant jusqu'ici rencontré aucun fossile dans notre gompholithe, nous devons ajourner la question.

On trouve aux Franches-Montagnes la gompholithe et le muschelsandstein indépendants l'un de l'autre. Sous le Terreau près du Noirmont, le grès coquillier d'une composition un peu spéciale, mais avec des fossiles caractéristiques : *Conus canaliculatus* Broch., et *Turritella turris* Bast., déterminés par M. Mayer-Eymar, repose sur le kimmérien, tandis que tout près de là, dans la tourbière de Chantereine, on a la gompholithe très bien développée. On la voit dans les emposieux où l'érosion la met à découvert. Ce sont de gros cailloux impressionnés, avec des trous de pholades et remplissage de sable. 95 % sont des galets kimmériens et portlandiens. Quelques autres sont des galets du néocomien du Jura, du gault et des silex gris, rencontrés en très petit nombre. Un galet paraît provenir de la dalle nacrée. On n'aperçoit pas le contact avec le roc jurassique.

Dans le synclinal du Pré-Petitjean au sud de Montfaucon, on retrouve la gompholithe dont les éléments proviennent essentiellement du malm jurassien. Ici elle repose sur le virgulien et se trouve recouverte par un limon quaternaire formé d'éléments mollassiques.

7. Undervelier.

Ce sont les collines du Mentois, à l'ouest d'Under-

Umgebung von Basel, Verhandlungen Basel, Bd. IX, Heft 1, p. 192-196.

¹ A. Jaccard. *Description du Jura vaudois et neuchâtelois*, Matériaux pour la carte géologique de la Suisse. 6^e livraison, p. 112.

velier qui permettent d'établir une coupe des terrains tertiaires du val de Soulce, renfermant plusieurs lambeaux œningiens avec un matelassage de calcaires delémontiens, et des couches de mollasse et de poudingue miocènes intermédiaires. Mais les collines du Mentois sont un peu difficiles à comprendre à cause des irrégularités du plongement des bancs, et de la ressemblance des calcaires d'eau douce inférieur et supérieur. Détail curieux à noter, les deux étages delémontien et œningien ont chacun leur niveau de marne rouge, pisoolithique; et avant d'avoir trouvé des fossiles, nous avons considéré le tout comme delémontien, d'accord avec Greppin. Mais aujourd'hui, après avoir trouvé des fossiles, nous sommes certain que les collines du centre sont œningiennes et que leurs assises sont superposées à la molasse marine, tandis que la butte qui s'appuie contre la montagne du côté nord est seule delémontienne. Ici l'on ne tarde pas à trouver dans la marne rouge pisoolithique, des moules assez bien conservés de *Helix Ramondi*. La colline du centre contient, vis-à-vis de l'affleurement de la molasse marine un banc marno-calcaire pisoolithique rouge vif où nous avons réussi à découvrir *Helix Larteti*, ce qui ne permet évidemment pas d'identifier ce gisement au précédent. C'est le seul point du Jura où l'on puisse observer deux marnes rouges, l'une delémontienne, l'autre œningienne dans le même profil. Les autres bancs œningiens qui surmontent la marne rouge, sont des calcaires gris avec quelques assises marneuses verdâtres qui contiennent les mêmes fossiles qu'à Sornetan.

Quant à la mollasse marine, un terme paraît lui manquer, c'est le muschelsandstein. On trouve, par contre, le

poudingue polygénique en gros bancs dont les galets sont d'assez petit volume. Par-dessus le poudingue, il y a des mollasses en petits bancs qui contiennent les fossiles de la Chaux-de-Fonds et du Belpberg considérés par M. Mayer comme appartenant à l'helvétien supérieur¹.

Il y a en outre entre la mollasse marine et l'œningien une dépression qui doit correspondre aux sables à *Dinotherium*, mais pas plus qu'à Sornetan on ne trouve d'affleurement à ce niveau.

Le contact des calcaires delémontiens avec le roc jurassique n'est pas non plus accessible à Undervelier, à cause des nombreux détritiques glaciaires qui occupent le pied des montagnes. Nul doute cependant que le sidérolithique n'ait laissé quelques dépôts, sinon de mine de fer, du moins de bolus comme dans le val de Moutier.

Quant au tongrien qui affleure dans le val de Delémont, nous n'en avons remarqué aucune trace dans celui de Soulce et d'Undervelier.

Mais en montant la route qui conduit depuis la verrerie de Roche à Rebeuvelier, au contact du kimméridien de la montagne de Montchemin, on rencontre des fragments d'une roche calcaire brune, grésiforme, à cassure esquilleuse, empâtant des pisoolithes de limonite ou de mine de fer remaniées. Cette roche dont nous ne connaissons pas le gisement rappelle celle trouvée dans une position analogue à Champ-Chalmé, au nord de Court. Mais quant à les rapporter dès à présent au tongrien, c'est ce que nous ne pouvons pas justifier suffisamment, de sorte que cette formation de Tongres, venue du nord, ne paraît pas dépasser vers le sud le val de Delémont.

¹ Greppin, *Essai géologique*, p. 136-137, et *Description géologique du Jura bernois*, p. 181. —